



Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 janvier 2016

Notre président Alain PAUCHON ouvre la séance à 20h45. Le quorum légal de 99 présents ou représentés n'est pas atteint. 93 présents ou représentés (55 propriétaires sont présents et 38 sont représentés) sur les 196 propriétaires. Une nouvelle assemblée est convoquée avec le même ordre du jour.

Rappel règlement :



L-V : 8h-12h et 14h-19h,
S : 9h-12h et 14h-19h,
D et jours fériés : 10h-12h



Travaux à l'extérieur
susceptibles d'engendrer une
modification d'aspect =>
Demande écrite au bureau



Et ramasser ses déjections



Tailler vos haies pour
libérer nos trottoirs.



A sortir au dernier moment
et faire au mieux pour les
cacher de la rue

I. Compte-rendu d'activité

Le bureau s'est réuni 11 fois 10/01 - 5/02 - 5/03 - 9/04 - 11/05 - 11/06 - 15/07 - 3/09 - 9/10 - 19/11 - 10/12. Il y a eu un repas de bureau le 12/06, des réunions avec la CCVE*, réunion CLSPD* le 23/06 et CCSPL* le 30/10, SIARCE*/Mairie le 20/01, des réunions des 7 AFUL les 12/03 et 15/11, une réunion voisins vigilants le 13 janvier 2015.

Approbation du compte-rendu de l'AG 2015.

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 93

Adoption à l'unanimité.

Notre président Alain PAUCHON souhaite la bienvenue aux nouveaux arrivants 2015, pour ceux qui ne pouvaient se joindre le 13 janvier 2016 à la réunion organisée pour l'accueil des nouveaux résidents. Notre Président souligne le nombre important de ventes sur 2015 : 10 ventes réalisées et 2 annulées.

Les nouveaux résidents se présentent tour à tour et expliquent leur choix de résidence sur LEVITT pour le cadre et la qualité de vie de notre village.

Mr Mme MAROUNI	14 place des Eglantines
Mr FORMELLI-BACQUET	22 place des Eglantines
Mr HELLIAS	14 rue des pâquerettes
Mr MARCOU Philippe	14 rue des Iris
Mr Mme NEYRET	10 rue des lys
Mr CHAPLAIN, Mlle RAGHOUBER	22 rue des lys
Mme SONINA Béatrice	33 rue des lys
Mr SEGURA Mme FREITAS	42 rue des lys
Mr Mme SIMON	43 rue des lys
Cts SOLAND/POPINET CARQUAUD	50 rue des lys

II. Bilan financier 2015 – Budget 2016

Mr Yorick TARDIEU présente le bilan financier 2015. Il est en total conformité avec les prévisions.

Mr TARDIEU déplore les difficultés à recouvrer le montant des cotisations annuelles. A ce jour, une cotisation reste encore à percevoir : Mr et Mme SIMMONEY 3, place des Anémones.

Le quitus est donné à l'unanimité.

Mr TARDIEU présente ensuite le budget prévisionnel 2016.

Il est prévu cette année un poste espace vert de 27860 euros portant pour 23100€ sur l'entretien et 4760€ pour la poursuite de leur restructuration. Il est proposé de passer la cotisation annuelle à 160€.

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 93

Vote à l'unanimité.

Le budget 2016 est approuvé à l'unanimité.

La cotisation est portée à 160 euros.

Mr TARDIEU soumet une proposition à l'assemblée Générale relative au retard de paiement des cotisations : de porter à **30 €** la pénalité de retard pour les personnes qui ne régleraient pas leur cotisation après 2 relances, soit un retard de 6 mois.

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 93

Vote à l'unanimité.

III. Espaces verts

Madame Marie-Christine BEUGNON et Monsieur Abdennour MEDDOUR font le compte-rendu des travaux réalisés cette année :

Après la suppression de la haie menant à l'école des myrtilles réalisée en 2014, plantation de 4 massifs variés avec ré-engazonnement offert gracieusement par JARDIVERS.

Abattage de 4 arbres (acacias et pins) et création d'un massif de 15 rosiers place des Eglantines.

12 tontes ont été réalisées, taille des arbustes et ramassage des feuilles mortes correspondant en tous points au cahier des charges et une attention particulière aux plantations nouvelles avec un arrosage régulier.

Nos espaces verts ont plus de 40 ans. Il est proposé un réaménagement progressif (massifs et arbres de haute tige) sur 3 ans. Nous poursuivons en 2016, l'action commencée place des Eglantines, suppression d'un arbre et création d'un massif de roses place des Marguerites.

Les chenilles processionnaires demeurent un fléau. Leur développement progresse. Les AFULS s'attachent à supprimer les pins quand ils ne peuvent être débarrassés durablement de leurs cocons. Une attention toute particulière est demandée également aux propriétaires ayant des pins sur leur parcelle. Ces chenilles sont toxiques et allergisantes et leur éradication est indispensable pour que nos enfants puissent profiter pleinement des espaces verts sans risque.

L'action prioritaire du bureau de 2016 a été de faire abattre dans nos espaces verts les 4 pins et de supprimer des nids dans le cèdre place des Marguerites. Il est proposé de mutualiser les demandes d'abattage des arbres contaminés auprès de notre prestataire des espaces verts il propose selon la taille des arbres un montant variant de 400€ à 480€ plus 80€ en cas de difficulté d'accessibilité.

Sur la demande d'entretien des espaces le long de la route de Chevannes, il est raisonnable d'attendre le mode opérationnel pour les travaux du SIARCE prévus en 2017.

IV. Renouvellement du bureau

- Fin de Mandat pour Madame Marie-Christine BEUGNON qui se représente.
- Monsieur Gilles SAINT-ETIENNE se porte candidat pour rejoindre notre bureau.

Leur candidature est acceptée. Elus à l'unanimité, Madame BEUGNON est reconduite dans son mandat et Monsieur SAINT ETIENNE est élu au bureau.

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 93

V. Bilan SIARCE et informations

Des réunions ont eu lieu avec le SIARCE/ Mairie / AFULS.

Les comptes-rendus sont sur le site AFUL des pâquerettes et sur le site de Monsieur FERET : <http://urbanisme.mennecy.mennecy.net>

La première tranche des travaux se déroule sur l'AFUL des Cailles, les travaux sur notre AFUL étant prévus à ce jour pour 2017.

Les travaux qui se sont réalisés sur l'AFUL des Cailles, bien qu'ayant pris du retard dû à des difficultés techniques et d'accessibilité, ont été globalement bien exécutés. Les parcelles remises en état, replantées et ré-engazonnées.

RAPPEL : T de dégorgeement. Les propriétaires doivent effectuer les travaux nécessaires, si ce n'est fait, pour se mettre en conformité. A ce jour, 70% des parcelles sont conformes. Après la réalisation des travaux, leur validation est à obtenir auprès du SIARCE.

Encore trop de propriétés ne sont pas conformes. Fin 2016, l'ensemble des parcelles doivent pouvoir être en conformité pour bénéficier des travaux.

VI. Rappel du règlement

Nous rappelons à tous le **respect de la quiétude de chacun et l'observation des horaires pour des travaux occasionnant du bruit** : du lundi au vendredi de 8h-12h et 14h-19h, le samedi de 9h-12h et 14h-19h et le dimanche et jours fériés de 10h-12h.

Nous rappelons aussi la **vitesse autorisée** : 30 km/h maximum.

Veiller à ne pas laisser divaguer vos chiens, à les **tenir en laisse dans la résidence et à ramasser leurs déjections.**

Les poubelles doivent être sorties la veille au soir et rentrées rapidement après la levée, puis rangées hors de vue.

Pour l'ensemble des haies, le bureau se réserve le droit d'intervenir dans le cadre du règlement.

Le règlement complet est disponible en format PDF sur le site de l'AFUL dans la rubrique « règlement ».

Tout propriétaire louant sa maison est tenu de donner un exemplaire du règlement au locataire. Il est rappelé aux propriétaires, louant leur maison, de communiquer leur adresse pour les joindre.

VII. TRAVAUX

Lors d'une **modification de l'aspect extérieur de votre maison**, une demande écrite doit être faite auprès du bureau qui transmettra sa réponse. Il convient de respecter la couleur des tuiles et les codes RAL concernant les tons de crépis et volets.

Afin de respecter les nouvelles normes, l'isolation extérieure est autorisée mais ne dépassant pas le débord du toit. Lors de réfection du toit, reprendre et respecter les mesures initiales entre débord de toiture et le mur extérieur.

Le changement de porte d'entrée est également soumis à l'agrément du bureau.

VIII. Questions diverses

Remarque est faite concernant la circulation de deux roues motorisés le long du chemin de l'école des Myrtilles et de l'opportunité de restreindre d'avantage l'accès au chemin.

A l'angle rue de la Seigneurie et rue des Lys, des racines d'arbres déforment la voirie avec pour conséquence de détériorer la voie publique et d'être potentiellement accidentogènes.

Monsieur le maire a répondu à notre invitation et a pu, ainsi, prendre connaissance des remarques et répondre aux questions de l'assistance :

Voisins vigilants :

Il y a une recrudescence de cambriolages sur décembre 2015 et du vandalisme sur nos voitures (vols de carburant et de roues en particulier). Alors que le bilan fait en réunion de CLSPD démontre un bilan positif de baisse de cambriolages depuis 3 ans depuis la mise en place de voisins-vigilants. 60 caméras sont installées 10 en 2015, 8 en 2016 et une dans notre Aful en 2017 place des marguerites.

Réfection des trottoirs : une campagne triennale porte sur la voirie avec l'élargissement sur les avenues des trottoirs et son rétrécissement. Sécurisation du cheminement vers l'école de la Verville et le collège.

Point sur l'éclairage : les candélabres installés sur le village sont très couteux, cela conditionne de nouvelles implantations (de l'ordre de 3500 €/l'un) d'où une restauration progressive.

Centre commercial : le parking a été racheté à l'euro symbolique par la municipalité mais aucuns travaux ne seront réalisés sans avoir au préalable avoir eu la confirmation d'accord des copropriétaires pour engager la rénovation du bâti du centre.

Piscine : l'appel d'offres pour la gestion de la piscine a été relancé. Compte-tenu du calendrier, une ouverture est prévisible début 2018.

Fibre optique : en février 2016, le secteur de la Verville bénéficiera de la fibre. Pour ce qui concerne notre AFUL nous dépendons malheureusement du dégroupéur de Chevannes et rien n'est prévu pour nous.

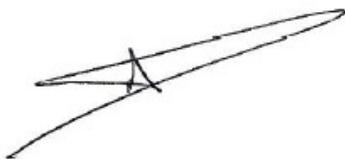
Archivages : Un travail d'archivage numérique de l'historique de chaque maison est en cours de réalisation.

Envoi de la convocation AG par mail : les personnes intéressées sont priées d'en faire la demande à aful.paquerettes@gmail.com

Fête des voisins : une proposition d'organiser la fête des voisins a été faite et une majorité s'est dégagée pour arrêter le samedi 28 mai 2016 sur la place des Eglantines.

Nous clôturons cette assemblée à 23h00. Un pot de l'amitié est offert.

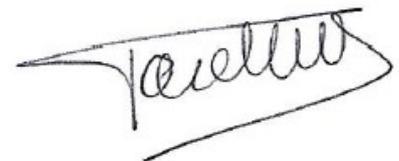
Signature du Président



Signature du Secrétaire



Signature du trésorier



- CCSPLM : Commission Consultative des Services Publics Locaux de Mennecey
- SIARCE : Syndicat Intercommunal d'Aménagement de Réseaux et de Cours d'Eau.
- CLSPD : Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance
- AFUL : Association Foncière Urbaine Libre.
- CCVE : Communauté de Communes du Val d'Essonne

L'ensemble de la présentation de l'AG du 26 janvier 2016 est consultable sur le site.

COTISATION 2016 : 160 €

Le règlement est à remplir à l'ordre de l'AFUL LES PAQUERETTES et à le faire parvenir à l'un de nos trésoriers : M Yorick TARDIEU (23 rue des lys) ou M. René DAGUZAN (2 rue du Muguet) ou à notre adresse : AFUL LES PAQUERETTES - 65 Bd Charles de Gaulle – 91540 MENNECY

Nous vous prions, comme convenu au chapitre II, article 8 page 7 du cahier des charges, de bien vouloir vous en acquitter au plus tard le 15 avril 2016, ceci afin d'éviter les relances postales et éventuellement l'envoi en recommandé, démarche coûteuse pour tous Pénalité de 30 € en cas de retard.

Merci d'avance.

COMPOSITION DU BUREAU au 4 février 2016

Alain PAUCHON 11 rue des lys - Tel : 06 11 73 86 54	Président
René DAGUZAN 2 rue du Muguet - Tel : 01 64 99 76 59	Vice-président, trésorier adjoint et responsable devant le règlement
Yorick TARDIEU 23 rue des lys - Tel : 01 64 99 96 82	Trésorier
Laurence BLAIS 6 place des Eglantines – Tel 06 74 67 79 14	Secrétaire
Thierry FRANCHITTI 24 rue des lys - Tel : 06 07 72 64 04	Responsable informatique et secrétaire adjoint
Marie- Christine BEUGNON 63 av de la seigneurie - Tel : 06 07 76 72 01	Responsable des espaces verts
Abdenour MEDDOUR 2 place des Eglantines – Tel: 06 69 05 00 36	Responsable des espaces verts adjoint
Christiane-Marie CARPENTIER 58 av de la seigneurie - Tel : 01 64 99 77 83	Responsable des démarches administratives
Gilles SAINT-ETIENNE 6 rue des lys – Tel : 06 83 50 46 20	Responsable de l'animation, adjoint aux 7 AFUL, adjoint informatique